

Aspirateur de fumée MFU-HCO

📌 Secteurs [Laboratoires et services médicaux](#),

📌 Applications : [Mobile](#), [Fixe](#)

📌 Questions [Odeurs](#), [Fumées de COV](#)



COD:

MFU21HCO0000000

Extracteur mobile de fumées et d'émanations MFUHCO à usage professionnel, avec bras d'aspiration de 2 mt, filtration absolue HEPA H13 99,99% et charbon actif

Description approfondie

Les aspirateurs de fumées de la série MFU représentent le nec plus ultra de la technologie pour la réduction drastique des risques liés aux fumées et aux micropoussières dans les environnements de travail professionnels. En effet, les polluants sont rapidement aspirés à la source par le bras de la hotte à grande capacité et sont ensuite filtrés à 99,99 % grâce à la technologie HEPA, ce qui garantit l'abattement des micropoussières à partir de 0,3 µm.

La version HCO est spécialement conçue pour l'aspiration localisée sur les fours de coulée et de recuit dans les ateliers d'orfèvrerie, mais elle peut être utilisée de manière générale lorsqu'il s'agit d'**abattre des fumées, des micropoussières et des odeurs**.

L'extracteur de fumées de soudage MFU est certifié W3 pour la filtration des substances cancérigènes conformément à la norme EN 15102.

Caractéristiques uniques du MFU-H

- Conception compacte et maniable
- bras d'aspiration autoportant avec un rayon d'action de 2 m
- Recirculation de l'air ambiant avec filtration absolue H13 HEPA - 99,99 %
- filtration des odeurs avec charbon actif (KG 17)
- certificat W3 pour la filtration des agents cancérigènes ;
- Panneau électrique inclus à bord conformément aux normes EN 15102 ;
- Voyant d'avertissement pour le colmatage du filtre
- Compteur d'heures pour la tenue du registre d'entretien de la machine ;
- Fiche et câble monophasés avec prise shuko ; Pas d'installation électrique nécessaire, prêt à l'emploi ;

Construction

- structure portante robuste en acier galvanisé ou peint selon l'application, équipée de poignées pratiques pour la manutention
- 4 roues pivotantes avec frein
- tableau électrique avec commande marche/arrêt de la ventilation, compteur d'heures et témoin de colmatage du filtre ;
- ventilateur centrifuge à simple aspiration en version directement couplée à un moteur asynchrone monophasé ;

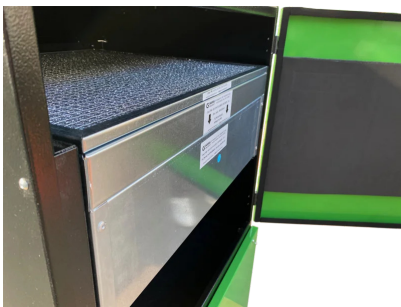
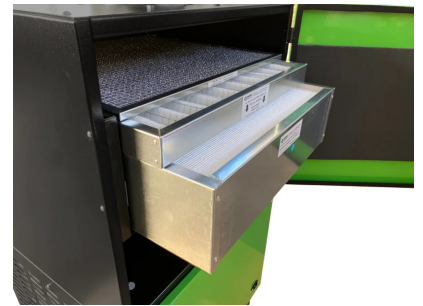


Données techniques

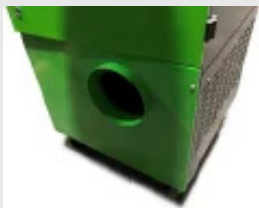
Code	Puissance kW	Débit nominal m ³ / h	Efficacité du filtrage %	Poids kg	Longueur du bras meters	Moteur	Charbon actif kg	Filtre de phase 1	Filtre de phase 2	Filtre de phase 3	Filtre de phase 4
MFU21HCO0000000	1,5 220/1/50Hz	1500	99,99 H13- HEPA	110	2	1,5kW 220/1/50Hz	17	métal anti- étincelles eff. G3	acrylique ondulé G4 efficacité	HEPA H13 ≥99,99% @ MPPS selon EN 1822:2009	17 kg de charbon actif



Galerie de photos



Accessoires connexes



Raccord d'évacuation à l'extérieur de l'air filtré MFU

KITSCARICESTMFU

Raccord latéral diam. 200 mm pour le tuyau d'évacuation de l'air filtré à l'extérieur de tous les purificateurs MFU.



Kit de filtre à charbon actif de 17 kg pour MFU

MFU21WECA170001

Kit de remplacement pour filtre à charbon actif de 17 kg - pour tous les purificateurs MFU à partir de 2021. Version rechargeable.



Pièces de rechange



Remplacement du filtre métallique - Phase 1 - MFU-HW

Remplacement du filtre métallique - Phase 1 - MFU-HW seulement



Filtre acrylique de remplacement - Phase 2 - MFU-HW

Filtre acrylique de remplacement - Phase 2 - MFU-HW seulement



Filtre de remplacement H13 HEPA - Phase 3 - MFU-HW

Filtre HEPA H13 de remplacement - Phase 3 - MFU-HW seulement



Filtre de rechange filtre à charbon MFU-HC

Filtre de remplacement 17 kg filtre à charbon actif en version rechargeable - MFU-HC / HCO uniquement



Produits associés



MFV193R aspirateur mobile à charbon actif

MFV1913R00000000

L'unité d'aspiration mobile à charbon actif de la série **MFV19** est la solution idéale pour aspirer et filtrer les fumées de COV / COV générées par les retouches de peinture ou d'autres opérations professionnelles telles que le collage, le revêtement de résine ou le nettoyage manuel à l'aide de solvants, afin de limiter leur propagation, conformément aux réglementations en matière d'environnement et de sécurité sur le lieu de travail.

